LES PROBLEMES DE LA PAYSANNERIE FRANÇAISE

(Voir page 4)

UNE SEMAINE D'ACTION SYNDICALE:

QUEL RESULTAT?

(Voir pages 6 et 7)

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ VOUS!

VOIX OUVRIERE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE

MARDI 17 OCTOBRE 1967 — N° 90

0,50 F.

OUVRIERS, PAYSANS, LE GRAND PARTI DES TRAVAILLEURS

CENT CINQUANTE MILLE paysans ont, la semaine dernière, secoué le pays — et les C.R.S. — en manifestant dans cinquante villes de France.

Les paysans ont de plus en plus de difficultés ; la mécanisation des campagnes qui libère du travail humain, ne les sert pas : au lieu de diminuer la tâche de chacun, elle diminue le nombre de ceux qui peuvent vivre de la terre.

Nous autres, travailleurs salariés, connaissons aussi ce problème : le progrès technique fait paradoxalement planer sur nous la menace du chômage ; l'augmentation de la productivité intensifie le travail de ceux qui en ont et en met d'autres au chômage.

Les difficultés des paysans sont du même ordre et la cause en est la même. C'est la société capitaliste, les industriels et les banques, propriétaires des moyens de production, qui sont seuls à bénéficier du progrès technique. La société se divise entre ceux qui vivent de leur travail et ceux qui vivent du travail des autres. Ouvriers et paysans appartiennent au premier groupe, et vivent mal, contrairement aux seconds.

On dit que la lutte des paysans va à l'encontre du progrès social, puisque la petite exploitation est économiquement « condamnée ».

On le dit aussi, souvenons-nous, des travailleurs qui ne veulent pas que leur mine ou leur usine ferment parce que « non rentables!»

Dans les deux cas, ce sont les travailleurs, les producteurs, que la division de la société entre possédants et « possédés » condamne à ne pas profiter du progrès social, et à en être les victimes.

La mécanisation des campagnes facilite certaines tâches mais augmente considérablement les investissements nécessaires et, par voie de conséquence, l'endettement des paysans. Par ailleurs les circuits de distribution sont tels que le paysan est celui qui touche le moins sur le prix de vente des produits agricoles alors qu'il en est le producteur. Peu à peu, un grand nombre de familles paysannes sont acculées à la ruine et écartées de la terre.

Les paysans ne sont pas contre le progrès social, ils ne sont pas attachés aux fermes de l'ancien temps, pas plus que les mineurs de Lorraine ne sont attachés à leurs mines désuètes, ils veulent simplement pouvoir vivre décemment de leur travail.

C'est pourquoi tous les travailleurs voient avec sympathie le développement de la lutte des paysans.

Et cette lutte est remarquable : les paysans savent se battre, les préfectures en ont fait l'expérience. Avec eux, pas de tactique de harcèlement ; quand ils sont mécontents, ils descendent dans la rue et le Gouvernement en tremble. Car il ne faut pas s'y tromper : la FNSEA suit les paysans, plus qu'elle ne les dirige.

Ce qu'on peut se demander, c'est pourquoi les travailleurs des usines et des bureaux ne manifesteraient-ils pas en même temps que ceux des champs, et de la même façon. Les revendications des uns et des autres sont plus proches qu'on ne veut nous le faire croire.

« Producteurs, sauvons - nous nous-mêmes ! », disait l'Internationale lorsqu'on la chantait encore, en désignant à juste raison les ouvriers et les paysans par le même mot.

Et quelle force irrésistible aurait l'union, dans la rue, des ouvriers et des paysans en colère ! Qui pourrait s'y opposer ? Qui pourrait nous empêcher de bénéficier du progrès social, alors que nous en sommes écartés ?

CONTRE LA GUERRE DU VIETNAM

MANIFESTONS LE 21 OCTOBRE

LE 21 octobre, dans de nombreux pays du monde, se dérouleront des manifestations de solidarité avec le peuple vietnamien et de protestations contre la guerre du Vietnam.

A Paris, un comité d'organisation groupant le Mouvement de la Paix, le Comité Vietnam National et le Parti Socialiste Unifié organise un défilé de la place de la République à la Place de l'Hôtel de Ville.

Pour nous, la seule forme de solidarité efficace pour aider le peuple vietnamien dans sa lutte est de lutter contre notre propre bourgeoisie, en s'attelant, en premier lieu, à construire en France un Parti ouvrier révolutionnaire.

Le Comité Vietnam National tourne le dos à cette lutte, le P.S.U. l'ignore totalement, et ne parlons même pas des staliniens du Mouvement de la Paix qui, dans les usines, les bureaux, les chantiers, sont les principaux obstacles à une telle entreprise. Pour eux une telle manifestation est plus un alibi que l'expression d'une volonté d'agir.

Il est cependant important que le 21 octobre, dans chaque pays des manifestants descendent dans la rue pour crier leur hostilité à une telle guerre. Important en premier lieu pour ceux qui, aux U.S.A., au cœur de la citadelle impérialiste, luttent contre leur propre bourgeoisie, sachant que dans tous les pays des millions d'hommes se sentent solidaires de leur combat. Important car pour une fois c'est dans la rue et non par des pétitions qu'on nous demande de manifester.

Si les groupes révolutionnaires avaient eu la force d'organiser une telle manifestation, ils l'auraient fait avec bien d'autres mots d'ordre. Mais la faiblesse de l'avant-garde n'est pas toujours une excuse de l'abstention. C'est pourquoi, bien qu'en désaccord avec la politique et les mots d'ordre des organisations invitantes, nous appelons nos amis et lecteurs à participer aux manifestations du 21 octobre à Paris comme en province.

LA MORT DE CHE GUEVARA

LE lundi 9 octobre au soir, le colonel Zentana Anaya, commandant de la VIIIe armée bolivienne, a annoncé que le guerillero Ramon, tué au cours d'un dur accrochage à Higueras, dans le sud-est de la Bolivie, était Ernesto Che Guevara.

Ainsi l'homme qui, mort ou vivant, était déjà presque une légende, en tout cas un symbole, a trouvé la mort, le corps criblé de balles, là-bas, dans les maquis boliviens. Sa mort a été celle qu'il aurait sans doute souhaitée : en militant, en révolutionnaire qui a consacré sa vie à lutter contre l'oppression, contre la misère.

La presse mondiale s'est faites certes l'écho des rumeurs étranges qui circulaient et continuent à circuler au sujet de l'idendité du guerrillero abattu. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement bolivien prend ses désirs pour la réalité et annonce la mort présumée de Guevara. L'étrange et apparemment inexplicable escamotage du cadavre avant une identification convaincante, les épisodes troublants des circonstances de sa mort, les déclarations contradictoires des officiels laissent planer un doute, d'où tout espoir n'est pas exclu. S'agit-il réellement du meurtre du leader cubain ou seulement d'une ignoble et macabre farce ? Peut-être ne le saura-t-on jamais, peut-être l'homme réapparaîtra-t-il un jour en d'autres lieux menant le même combat, peut-être, sortie du monde des vivants sa légende le remplacera-t-elle et malgré les preuves plus ou moins convaincantes de ses assassins son personnage cristallisera-t-il une telle somme d'espoirs qu'il ne sera pas possible de le réduire à néant.

Avec lui a disparu un des combattants les plus marquants de ces masses latino-américaines qui, à travers des souffrances, des tâtonnements cherchent désespérément une voie pour sortir de l'oppression séculaire. De ces masses qui, du Rio Grande à la Terre de Feu, vivent et crèvent dans la misère et l'exploitation pour que, dans leurs propres pays et au-delà de leurs frontières des richesses colosales s'édifient et fleurissent. De ces masses dont la colère endiguée par des régimes dictatoriaux pourris jusqu'à la moelle, mais appuyés par des polices, des armées compétentes dans la répression, commence à briser les barrières, tout au moins la première d'entre elles : l'esprit de soumission et de passivité.

Che Guevara, comme d'autres, des Castro, des Camilo Torès, symbolise à sa manière cet éveil populaire, la représente, lui donne un certain contenu et lui permet de se concrétiser par des actes.

(Suite page 2)

HUGO BLANCO: 25 ANS DE PRISON

(voir page 2)

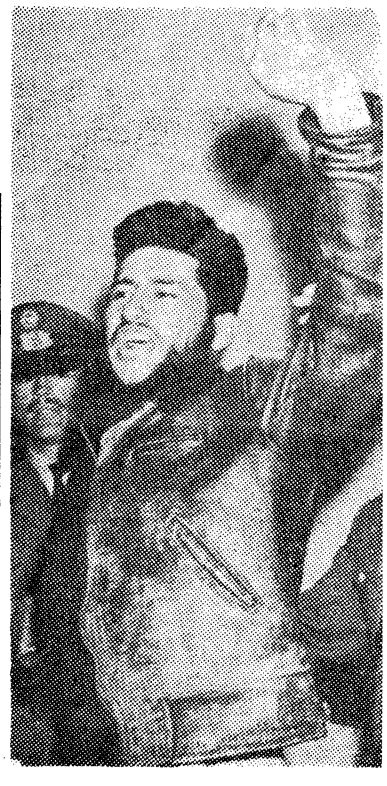

Hugo BLANCO

Le changement d'attitude de DEBRAY : un geste politique

L'ANNONCE de la mort de Guevara a donné au procès Debray une actualité nouvelle, mais aussi un aspect nouveau.

Peu après que les militaires boliviens se soient ingéniés à « trouver » auprès du cadavre présumé du leader cubain un carnet prouvant la culpabilité de Debray, celui-ci a proclamé haut et clair sa solidarité totale avec les idées et les actes de « Che ».

« Debray plaide coupable » ont titré les journaux. « Régis Debray renoncerait à sa défense » ont écrit d'autres.

Dans une déclaration remise à la presse par son avocat, le jeune intellectuel a fait savoir qu'il a « demandé à Guevara de l'incorporer dans les guérillas ». Il ajoute, à l'intention de ses juges : « Je dirai au conseil de guerre qu'il me fasse l'honneur de me déclarer coresponsable de l'activité des guérilleros en Bolivie. Je lui dirai que je les approuve pleinement, et, bien que je n'ai pas été guérillero, j'aurais voulu l'être. »

Les juges de Camiri trouveront dans cette déclaration des motifs de se réjouir ; il n'est plus besoin de fabriquer de fausses preuves, ni d'inventer de faux témoignages. La victime semble faciliter la tâche à ses bourreaux.

La presse, en cherchant des motifs à ce revirement du système de défense de l'accusé, a invoqué des raisons sentimentales. Debray, apprenant la mort de l'homme qu'il admirait et dont il s'est fait le chantre, préférerait, comme il l'a dit, le suivre dans la mort. Cela se peut, mais c'est peu vraisemblable.

L'attitude passée de Debray était logique. Le rôle qu'il s'était donné, confirmé par « Che » lui-même, était de témoigner. Or pour témoigner, il faut être libre. Son système de défense était dès lors axé sur l'affirmation de sa qualité de journaliste et sur la négation de ses attaches autres que d'idées avec la guérilla. Ce qui lui importait, c'était avant tout de quitter la Bolivie le plus rapidement possible.

Son attitude a manifestement changé, et apparemment, il lui tient plus à cœur maintenant de pouvoir intervenir ouvertement, clairement au cours du procès lui-même, que d'être libéré. Une phrase de sa déclaration exprime peut-être, quoique sous une forme voilée, ses intentions.

« Quant au « Che » — écrit-il — qui vient de mourir ici, l'histoire et les révolutionnaires se chargeront de juger ceux qui portent la responsabilité de sa mort, **de quelque côté qu'ils se trouvent.** *»*

Ayant quitté depuis peu les guérilleros, Debray connaissait leurs problèmes, il était certainement à même de mesurer les conséquences de la mort de celui qui fut leur leader incontesté.

La guérilla bolivienne, comme toutes les guérillas, est composée de tendances différentes. De par sa personnalité et son prestige, Guévara était à même non seulement d'imposer une unité à ces tendances diverses, mais aussi à faire prévaloir sa conception de la lutte.

Cette conception, qui est aussi celle de Debray, risque d'être remise en cause par l'assassinat de Che.

Or le tribunal de Camiri est une excellente tribune, et le prestige du martyre confère à Debray une audience et un poids particuliers.

Intervenir par-delà les juges dans le heurt des tendances pour la direction des guérillas est un geste politique, le seul à la portée d'un homme qui, dans le meilleur des cas, passera encore des mois dans sa prison. Un geste politique qui peut modifier le rapport des forces entre tendances. En le faisant, Debray agit en militant qui défend un héritage politique, celui de Guévara.

G. K.

GUINEE : les limites d'une indépendance

S'adressant aux délégués réunis lors du VIIIe Congrès du Parti Démocratique de Guinée, Sékou Touré, chef de l'Etat guinéen, a déclaré :

« Nous désirons rétablir avec la France une coopération honnête et fructueuse » ; puis, se tournant vers les invités étrangers : « Je vous demande d'être nos ambassadeurs auprès du gouvernement français pour lui faire part de nos désirs et de nous aider ainsi à réduire l'incompréhension qui existe dans nos rapports avec la France ».

Toute la presse bourgeoise s'est interrogée sur la « sincérité » des déclarations du leader guinéen et d'aucuns d'affirmer que la Guinée mettait enfin de l'eau dans son vin et devenait « compréhensive ».

Cette satisfaction mal dissimulée des journalistes bourgeois s'explique aisément lorsqu'on se souvient qu'en 1958 la Guinée fut le seul pays d'Afrique à dire « non » à la « coopération » avec la France, c'est-à-dire « non » à la mainmise que les capitalistes français prétendaient continuer d'exercer, sous une forme voilée et une indépendance politique formelle.

Ce « non » avait retenti comme un coup de canon alors que de Gaulle affirmait construire une « Communauté » idyllique au sein de laquelle la France et ses ex-colonies seraient soi-disant sur un pied d'égalité. « Mieux vaut vivre libre et pauvre que riche et asservi » disait à peu près à l'époque Sékou Touré, et cette position fut largement approuvée par le peuple guinéen qui la ratifia, lors du référendum, à une écrasante majorité.

La réaction de l'impérialisme français ne se fit pas attendre. La Guinée fut aussitôt privée de toute « aide » et mise au ban de l'Afrique par les autres pays africains francophones, dans l'espoir de faire plier la détermination du gouvernement guinéen. Celui-ci ne céda pas. Il se tourna d'abord vers l'Union soviétique puis vers les USA.

Mais cela ne suffit pas pour tirer l'économie guinéenne de ses difficultés. En effet, en 1961, Sékou Touré attaquait publiquement l'Union soviétique qu'il accusait d'ingérence dans les affaires de son pays, puis, un peu plus tard, les USA réduisaient leur aide pour manifester leur mécontentement vis-à-vis de ce qu'ils appelaient la position « révolutionnaire » du leader guinéen. Et si aujourd'hui Sékou Touré se tourne de nouveau vers l'impérialisme français c'est qu'il semble avoir épuisé toutes les autres possibilités. Pour l'instant l'impérialisme français se sent en position de force par rapport à la Guinée. C'est pourquoi les déclarations de Conakry ont été accueillies avec « prudence » par Paris. En effet, de par sa position et son histoire récente, la Guinée ne peut jouer sur l'antagonisme impérialisme français - impérialisme américain comme l'ont fait d'autres pays du tiers monde séduits par la politique anti-américaine de de Gaulle. Ancienne colonie française, la Guinée est sans doute marquée d'une tache indélébile pour l'impérialisme français et ce n'est sans doute pas sans feindre de se laisser tirer l'oreille que de Gaulle acceptera de reprendre des relations économiques avec cet Etat.

Mais il est probable que la politique extérieure guinéenne va subir une évolution. Déjà on annonce sa réintégration au sein du comité des pays riverains du fleuve Sénégal — qui groupe des pays aussi liés à l'impérialisme français que le Sénégal et la Mauritanie — et sa rentrée probable dans la zone franc.

L'exemple de la Guinée, qui fut pendant longtemps le point de mire de tous ceux qui, en Afrique, se déclaraient anti-impérialistes, montre le peu de marge de manœuvre que possèdent les dirigeants bourgeois ou petits-bourgeois que se sont donnés maints peuples du tiers monde. Incapables de vivre en autarcie dans des pays pillés des siècles durant par l'impérialisme, ces Etats tentent malgré tout par des mesures draconiennes, comme la nationalisation quasi complète de l'économie ou l'instauration du monopole du commerce extérieur, d'échapper à l'emprise de l'impérialisme. Mais ils n'y arrivent que très difficilement et même lorsque c'est le cas ce n'est qu'au prix des pires difficultés.

De plus, en Guinée, la direction petite-bourgeoise s'appuya sur les masses populaires pour échapper à l'impérialisme. Une fois l'indépendance acquise les anciennes structures semi-tribales furent presque partout laissées intactes. Et cela amoindrit encore la marge de manœuvre de Sékou Touré dont le gouvernement ne jouit pas de l'adhésion sans réserves du peuple guinéen et en premier lieu des masses paysannes.

Aujourd'hui, les « cartiéristes » pousseront sans doute de hauts cris et les bien-pensants nostalgiques de l'empire colonial hausseront sans doute les épaules en murmurant : « On l'avait bien dit, sans nous l'Afrique est incapable de rien faire ». L'hypocrisie des uns, la bonne conscience des autres ne sont que les deux faces de la politique colonialiste de l'impérialisme français, la passée et la présente.

L. STERN.

La mort de CHE GUEVARA

(Suite de la page 1)

Zapata de notre époque, dans une certaine mesure sans doute, Che Guevara était cependant à la fois bien plus que cela et aussi bien moins. Il n'était pas paysan, et son combat n'était pas la révolte du péon acculé à la lutte par sa propre misère et cherchant à se libérer avec les siens. Il était un intellectuel originaire d'une famille aisée. Il a fait un choix. Le choix de se mettre du côté des opprimés, certes, mais aussi de s'y mettre d'une certaine façon avec une certaine idéologie. Homme d'action, il était aussi un théoricien, et en tant que tel il ne s'est pas seulement fixé comme tâche de concrétiser, par des actes, les aspirations populaires, mais aussi de les orienter. Originaire de la petite bourgeoisie citadine, il a apporté dans son combat une idéologie qui porte l'empreinte de sa classe. Les principes qui ont guidé son action sont ceux d'une certaine petite bourgeoisie libérale, même si, combattant qu'il était, il a forgé de ces principes un instrument de combat radical.

Che Guevara, l'homme d'action, le militant, s'est mis sincèrement, sans réserve, du côté des opprimés. Sa vie, comme sa mort, l'auront prouvé. Mais Guevara, le théoricien, l'intellectuel dont la mission était de donner une perspective à la lutte des masses populaires, leur en a donné une qui ne pouvait les amener qu'à bâtir, sur les ruines d'une société pourrie, une société dont la direction aurait aussi échappé au peuple.

Représentant incontestable du peuple chinois, à l'époque symbole et dirigeant de son combat contre le régime de Tchang Kai-Chek, Mao Tse-Toung fait fusiller aujourd'hui les fils de ceux qui l'on porté au pouvoir. Petit à petit, une nouvelle caste militaro-bureaucratique se forme. Et il ne pouvait pas en être autrement. Et il ne pourra en être autrement si demain une nouvelle insurrection paysanne porte au pouvoir les Guevara, les Mao Tse-Toung d'aujourd'hui.

Parmi toutes les classes populaires, seul le prolétariat des villes est porteur de l'avenir humain, car seul le prolétariat pourra effectivement et quotidiennement contrôler le nouvel Etat qu'il aura bâti. La paysannerie a un rôle énorme à jouer ; sans sa lutte, jamais ne sera mis fin à l'exploitation dans les pays du tiers-monde. Mais la paysannerie ne peut pas contrôler un Etat qu'elle aurait construit. Or Guevara ignorait le prolétariat, pire, il lui était foncièrement et définitivement hostile.

Il se disait, certes, socialiste, mais le prolétariat des pays avancés, des Etats-Unis en particulier, ne rentrait pas dans ses calculs, si ce n'est comme ennemi de fait...

Héros de la lutte des opprimés, Guevara et les siens ne peuvent les amener que vers une voie sans issue vers la constitution d'Etats nationaux plus ou moins indépendants de l'impérialisme, plus ou moins débarrassés de l'héritage moyen-âgeux du passé...

L'avenir des pays du tiers-monde, comme l'avenir de l'humanité, appartient au socialisme, appartient donc au prolétariat. De ce fait, il n'appartient pas et ne peut pas appartenir aux Guevara, Castro ou aux Mao Tse-Toung.

Le révolutionnaire prolétarien sait que Guevara représente une autre classe, une autre idéologie. Il salue cependant en lui l'allié, l'homme courageux, le militant qui a consacré sa vie à combattre l'oppression, la misère, l'exploitation.

G. KALDY.

Libérez Hugo Blanco

Mardi soir 10 octobre, à 19 h, plus de trois cents personnes manifestaient devant l'ambassade du Pérou.

« Hugo Blanco ne doit pas mourir », « Liberté au Pérou », « Libérez Hugo Blanco » c'est en ces termes que les manifestants exprimèrent leur solidarité avec le militant péruvien qui comparaissait pour la seconde fois devant ses juges. Tandis que la manifestation fermait l'avenue et que les banderolles jaillissaient du cortège, l'ambassade fut en quelques minutes couvertes d'inscriptions réclamant la libération d'Hugo Blanco. Deux brèves prises de paroles rappelèrent la lutte d'Hugo Blanco et les motifs de la manifestation. Puis le cortège s'ébranla et se dirigea, poing levé, slogans aux lèvres, vers le métro où eut lieu la dispersion. La police arriva trop tard pour intervenir.

Manifestation, télégrammes, c'était peu pour obtenir la vie sauve pour Hugo Blanco et ses compagnons. Mais c'était la riposte immédiate au mauvais coup préparé par la justice militaire péruvienne. Et comme toutes les justices du monde, la justice militaire péruvienne préfère perpétrer ses mauvais coups en cachette. Aucun gouvernement au monde ne peut se permettre de mépriser totalement l'opinion publique. Il peut la duper ou l'endormir avec la complicité de la presse mais il ne peut se permettre de l'ignorer purement et simplement. Devant l'ambassade du Pérou mardi soir, les manifestants sont venus dire « que cela se saurait » que les crimes de l'impérialisme, directs ou indirects, seraient tous comptabilisés et qu'il aurait un jour a en rendre compte. L'internationalisme c'est aussi cela.

Le lendemain on apprenait que la peine de vingt-cinq ans de prison que le tribunal militaire de Talna avait précédemment infligée à Hugo Blanco était confirmée en appel. Vingt-cinq ans de prison pour avoir créé des syndicats paysans et avoir organisé des occupations de terre. 25 ans de prison, c'est-à-dire la mort lente dans l'infâme pénitencier de l'île du « Fronton ».

L'action pour la libération d'Hugo Blanco et de ses compagnons ne fait que commencer !...

Des télégrammes réclamant la libération de Hugo Blanco ont été envoyés à Belaunde Terry, Président de la République péruvienne par :

— Syndicat F.O. et C.G.T. Air-France, Paris.

— Fédération Force ouvrière Aviation Civile.

— Syndicat National des Instituteurs.

— Fédération de l'Education Nationale.

— Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste - Sections 10e, 11e, 12e Paris.

— Jean-Paul Sartre.

— Laurent Schwartz.

— Alfred Kastler, Prix Nobel de Physique, etc.

LE REJET DE LA MOTION DE CENSURE :

POMPIDOU POUR CINQ ANS ?

AINSI la motion de censure présentée par la Fédération de la Gauche et le PCF n'a obtenu que 207 voix : 30 de moins que celle, présentée déjà par la gauche, au printemps dernier, et déjà rejetée pourtant.

Dans le pays l'impopularité du gouvernement peut croître, l'inquiétude et le mécontentement de la classe ouvrière, frappée par les augmentations des prix et menacée par le chômage, grandir, la colère des paysans s'exacerber et exploser. Dans le même temps M. Pompidou voit se renforcer l'appui du Parlement à son gouvernement.

Nombreux pourtant étaient ceux qui, à la suite des élections d'avril dernier, lors desquelles les gaullistes déclarés n'avaient obtenu — et avec quelle peine ! — qu'un petit siège de majorité à la nouvelle Chambre, s'étaient empressés de sonner le glas du gouvernement Pompidou sinon celui du règne gaulliste. Ils peuvent maintenant vérifier le bien-fondé de leurs illusions.

Certes la majorité gaulliste ne tient qu'à un député. Elle n'existe d'ailleurs que grâce à la fraude électorale, utilisée sans vergogne au profit des candidats UNR ou apparentés, par l'administration française dans les territoires d'outre-mer, ou même en Corse.

Certes, cette majorité à la Chambre n'a recueilli qu'une minorité de suffrage dans le pays, cet escamotage électoral étant le résultat d'un système de scrutin unique désavantageant systématiquement certains partis, et d'abord le PCF.

Mais, bien ou mal élus, les gaullistes, comme tous les députés, le sont pour cinq ans. Et ceux qui s'appuyaient sur l'apparence fragile de cette majorité pour en prédire l'effritement à brève échéance, oubliaient cette petite règle du régime parlementaire bourgeois.

Placés devant la législature hors de tout contrôle de leurs électeurs, les élus n'ont aucune raison de tenir compte de la volonté ou des désirs de leurs mandants. Au contraire même, une majorité qui n'a été élue que de justesse et qui sent l'hostilité grandir contre elle dans le pays hésite encore plus à déclencher une crise qui risque de la renvoyer devant les électeurs, alors qu'elle peut être assurée, de par la Constitution, de plusieurs années de tranquillité.

Une fraction des gaullistes peut-elle prendre ce risque ? Il faudrait pour le croire se figurer, par exemple, que la querelle de M. Giscard d'Estaing avec le premier ministre, est le reflet, ou le reflet déformé, du mécontentement du pays. Pour justifier leur politique, bien des leaders de la gauche voudraient nous le laisser entendre. Hélas ! pour eux, il ne s'agit que d'une querelle de famille entre dirigeants gaullistes, qui peuvent diverger sur la manière de gérer les affaires, ou de défendre les intérêts, de la bourgeoisie française, mais sont bien d'accord pour éviter toute crise qui pourrait mettre le régime en cause.

Et ce qui est vrai des giscardiens, l'est aussi d'une partie — au moins — de ceux que l'on range dans l'opposition. A ceux-là, il est vrai, la Constitution gaulliste facilite la tâche. Installé de par la seule volonté du chef de l'Etat, le gouvernement n'a besoin de solliciter aucune majorité, même relative, pour exercer le pouvoir. Une motion de censure votée à la majorité absolue est par contre nécessaire pour le renverser.

Ainsi les centristes de M. Lecanuet peuvent se dire de l'opposition à peu de frais pour le gouvernement qu'ils prétendent combattre. Il leur suffit — et il leur suffira de s'abstenir lors des rares motions de censure qui pourront être présentées, pour assurer la pérenité de M. Pompidou.

Pour le reste, ils peuvent bien voter comme bon leur semble, se permettre de critiquer vertement le gouvernement, faire mine de s'opposer à son projet de budget. Tout cela n'a aucune importance. Le gouvernement assuré de sa survie, sait qu'il finira forcément par imposer sa volonté. A ce compte, il peut même pardonner bien des écarts, y compris aux membres de la majorité gaulliste. M. Pompidou sait bien que certains gestes sont tout de même nécessaires pour garder figure de députés auprès des électeurs.

En tout cas le vote de mercredi montre clairement qu'il n'y a pas à attendre de grand changement de cette Chambre. M. Pompidou — s'il plaît à de Gaulle — sinon un autre gaulliste — sera encore à son poste en 1972.

D'ici là, la gauche ne conquerra pas la majorité à la Chambre. Elle est donc placée devant le choix suivant : ou bien, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, accepter cette perspective et attendre patiemment 1972 pour tenter à nouveau sa chance aux élections. Avec des chances plus grandes de succès ? A vrai dire on ne voit pas pourquoi, car le dépôt régulier de motions de censure non moins régulièrement repoussées n'a aucune raison de déclencher l'enthousiasme des électeurs. Ou bien alors porter le combat hors de l'hémicycle du Palais-Bourbon, à l'usine, dans la rue, au village.

Certes les Mitterrand, Mollet et autres Waldeck-Rochet ont, eux, déjà choisi. Mais les travailleurs auront peut-être beaucoup moins de patience que leurs leaders.

J. M.

QUAND LA VILLE DE CLERMONT REÇOIT SON PREMIER MINISTRE

CLERMONT-FERRAND. — Dans cette région, une des plus déshéritées de France, où l'on pratique couramment la journée de douze heures, où les exploitations paysannes sont parmi les plus arriérées, le mécontentement couve ces temps-ci, sans parvenir à se faire jour, faute de perspectives concrètes et immédiates.

Jeudi 12, le Comité de Guéret organisait des manifestations paysannes dans le Centre : deuxième vague nettement plus terne que celle du 2 octobre. Vendredi, à l'occasion de la venue de Pompidou dans la ville, les syndicats CGT et CFDT lançaient un mot d'ordre de grève de 24 heures chez Michelin et chez Bergougnan et pour la matinée dans les petites entreprises de la métallurgie ; les travailleurs étaient peu nombreux à la manifestation prévue au viaduc que devait inaugurer le ministre : un millier environ. Il est certain qu'un bon nombre de ceux qui n'ont pas débrayé l'ont fait par lassitude ou écœurement, parce qu'ils ne croyaient pas que cette journée d'action pouvait changer le cours des choses, que Pompidou abrogerait ses ordonnances vieilles de deux mois. Les journées d' «action », unitaires même, ont été nombreuses l'année dernière : leur seul bilan n'a guère été que la perte de la journée de salaire. Mais si les travailleurs étaient peu nombreux, l'Etat, lui, sans illusion sur sa popularité dans la région, était au rendez-vous.

Depuis la veille, un déploiement de forces de police sans précédent occupait la ville. Le jardin public avait été réquisitionné pour servir de casernement et de P.C. aux compagnies de CRS mobilisées. Au matin, des files de CRS barraient les rues, traçant un véritable « no man's land » de 500 mètres carrés autour des universités et du viaduc que Pompidou et le ministre de l'Education Nationale venaient, soi-disant, inaugurer. On ne pouvait passer que sur présentation de papiers d'identité et justification de sa présence dans le coin. Dans ce périmètre réservé, les policiers se livraient sans gêne à leurs manœuvres : déplacements au pas cadencé, renforcements, sur ordre des voitures-radio, des barrages mis en place pour arrêter les manifestants. Au cas où ces précautions n'auraient pas été suffisantes, des dizaines de flics en civil arpentaient de long en large les trottoirs, dévisageant avec insistance la dizaine de curieux qui se trouvaient là. Cinq minutes avant l'arrivée du cortège officiel, la musique militaire débarquait à la hâte de son camion. Tout était prévu, il ne fallait pas que la cérémonie soit troublée par les cris des manifestants et les accents de l'Internationale que l'on entendait à 200 mètres de là

La cérémonie officielle, prestement expédiée, se déroula dans la plus tricte intimité : une nuée d'officiels venus d'un peu partout, « notre » maire « socialiste » Montpied, un ecclésiastique à calotte rose mais de spectateurs de la ville, point ; à cette inauguration d'universités, pas un étudiant sauf deux responsables d'une organisation d'extrême-droite. Les étudiants, il y en avait bien quelques-uns... à quelques centaines de mètres de là. en train d'insulter les flics qui les attendaient, matraques en mains.

La ville a pu voir le vrai visage du régime : désert et silence autour des officiels ; face aux travailleurs et aux étudiants, crosses de fusils et grenades lacrymogènes. Les manifestants qui étaient venus assez calmes et sans illusions sont repartis fous de colère, contenus à grand-peine par les responsables syndicaux. Beaucoup, oubliant dans leur rage le véritable rapport de forces, voulaient « y aller ». Dans la foule, de vieux ouvriers de chez Bergougnan rappelaient comment ils avaient su faire échec aux CRS envoyés pour faire évacuer l'usine.

Et en fait, qu'est-ce qui sépare les travailleurs en colère de l'appareil d'Etat, quelques rangées de flics. La démonstration en a été admirablement faite à Clermont ce jour-là.

E. WEISS

LA SECURITE SOCIALE, LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE ET LES AUTRES CENTRALES SYNDICALES

LES ordonnances sur la Sécurité Sociale n'ont pas fini de faire couler de l'encre. Atteinte au droit des travailleurs à la santé, atteinte au niveau de vie des salariés, atteinte au principe de la pseudo-« gestion » de la Sécurité Sociale par les représentants élus des travailleurs autrement dit par les Syndicats représentatifs : dans leur ensemble comme dans le détail des mesures d'application, les réformes gouvernementales provoquent colère et inquiétude.

Les syndicats mènent à leur façon le combat inévitable, c'est-à-dire à coups de pétitions. On s'indigne, on proteste... et on signe. La campagne pour l'abrogation des ordonnances n'a pas dépassé le stade de la dénonciation des mesures gouvernementales. Mais même à ce stade le caractère profondément réformiste et combinard des syndicats se manifeste clairement. Incontestablement la mesure qui les touche le plus est celle qui supprime les « élections » aux conseils d'administration, laissant au gouvernement le soin de décider de la répartition numérique des postes entre les centrales syndicales nationales les plus représentatives. Cette mesure de caractère politique vise en premier lieu la C.G.T. qui voit se représentation diminuer au profit de celle de F.O. et la fantomatique C.F.T.C..

Cela a été dit et redit et expliqué en partie la tactique commune de la C.G.T. et de la C.F.D.T. sur ces problèmes. Mais la liste des organisations reconnues représentatives par le gouvernement se limite à la C.G.T., la C.G.T.-F.O., la C.F.D.T., la C.F.T.C. et la C.G.C. Une centrale a été délibérément oubliée : il s'agit de la F.E.N. (Fédération de l'Education Nationale regroupant 450 000 adhérents et de loin la plus syndicalisée de toutes les catégories de travailleurs).

Or, la situation antérieure faisait place à la F.E.N. dans la « gestion » des caisses puisque pas moins de 237 syndicalistes F.E.N. siégaient aux conseils d'administration des caisses de Sécurité Sociale. Ils y siégaient essentiellement par l'intermédiaire de la M.G.E.N. (ou Mutuelle générale de l'Education nationale) mais aussi en fonction d'accords dus aux circonstances syndicales et mutualistes départementales. Les mutuelles n'étant plus représentées dans les conseils d'administrations, et la F.E.N. n'ayant pas été retenue par le gouvernement comme un syndicat représentatif, toute une catégorie de travailleurs se trouve donc mise à l'écart du nouveau système.

Ce n'est pas une catastrophe nationale, la F.E.N. pas plus que les autres syndicats n'avait de pouvoir réel en matière de gestion et leur présence ne garantissait pas aux travailleurs un quelconque pouvoir de décision en matière de Sécurité Sociale. Droit de regard et figuration « intelligente », c'est à cela que se bornait en fait la prétendue gestion de nos prétendus élus. Car en cette matière aussi outre les représentants mutuellistes, seuls les syndicats « représentatifs avaient le droit de présenter des candidats et la démocratie relative de ces élections revenait à faire superviser l'argent de tous les salariés par les représentants de 10 % d'entre eux. Mais ceci est un autre problème.

Il n'y a donc pas de larmes à verser sur « l'injustice » faite à la F.E.N., mais il est intéressant de remarquer l'attitude des autres centrales syndicales à son égard. C'est silence le plus complet. Les places sont désormais très chères et il n'est pas question de les partager. Pour donner un strapontin à la F.E.N. ne faudrait-il le retirer des fesses d'un syndicat déjà assis ?

La F.E.N. se retrouve donc seule à protester contre la « grave erreur », « l'injustice » que lui a réservé le gouvernement (termes de la lettre adressée par Denis Forestier président de la M.G.E.N. au ministre des Affaires sociales) et bien entendu, elle utilise à son tour l'arme miracle: la pétition. Unissant son problème particulier à celui plus général des attaques contre la Sécurité Sociale, elle invite tous ses membres à signer vigoureusement la pétition protestataire.

En vérité la F.E.N. est tout aussi dépourvue que les autres syndicats d'arme véritable pour lutter contre les mesures gouvernementales car il lui manque ce qui fait également défaut aux autres syndicats : la volonté réelle de lutter non seulement contre tel ou telle mesure particulière, mais contre le régime lui-même et son Etat.

L'impuissance est la rançon du réformisme quand l'Etat décide de se passer de lui.

Michel TOURNY.

LA PAYSANNERIE FRANÇAISE ET SES PROBLÈMES DE 1967

EN France, un peu plus de la moitié (60 %) des agriculteurs possèdent le sol qu'ils cultivent.

Les exploitations de moins de 50 hectares, au nombre de 800.000, représentent 53 % des sols cultivés, 41,3 % des exploitations agricoles françaises et fournissent 60 % du produit agricole.

Les exploitations spécialisées, c'est-à-dire techniquement les plus évoluées et les plus rentables représentent une très faible partie de la production.

Les grandes exploitations représentent les bonnes terres faciles à cultiver de la Beauce ou de la Picardie, terres de betteraves et de céréales.

Les petites exploitations pratiquent encore pour la plupart la polyculture et l'élevage cherchant à s'assurer par la variété une certaine sécurité. Toutefois, de plus en plus, elles tentent de se spécialiser dans un nombre plus restreint de productions ce qui les rend à la fois plus efficaces et plus vulnérables aux fluctuations du marché.

En effet, cet effort de spécialisation va leur permettre d'utiliser mieux le progrès technique. Le nombre des machines aptes à remplacer les travaux humains ou la puissance animale augmente. Elles deviennent capables de travaux extrêmement fins et précis tels que ceux de la cueillette par exemple. Quant aux tracteurs il n'est plus guère de paysans qui n'en possèdent un. Cependant les progrès les plus remarquables sont sans doute ceux dus aux découvertes génétiques, aux luttes antiparasitaires et à l'utilisation des engrais rendue possible d'ailleurs par les progrès en génétique. Mais l'utilisation de ce matériel : semences coûteuses, doses d'engrais considérables, traitements antiparasitaires, utilisation d'un matériel d'autant plus coûteux et délicat qu'il fournit un travail plus fin ne peut être économiquement rentable que s'il porte sur de grandes quantités et de grandes surfaces. Il faudrait, aussi pour cela que l'agriculteur dispose d'un capital financier élevé. C'est dire que tout ce matériel est inutilisable par l'agriculteur moyen qui dispose de 16 ha de surface agricole et de 400 F de revenus par mois. Quand il l'emploie, c'est le cas du tracteur, il est contraint de s'endetter : les agriculteurs français sont endettés à 90 %.

Ce qui est le plus connu est la tragédie des excédents. Les bonnes récoltes apparaissent désormais comme une catastrophe souvent plus grave qu'une mauvaise récolte. Le cycle est très bien connu et tout à fait prévisible : un produit est peu abondant, il coûte assez cher ; une nouvelle méthode de culture étant mise au point, de plus en plus d'agriculteurs vont se lancer dans cette production, jusqu'au moment où étant devenu abondant, son prix va baisser. Les grossistes achètent alors à des prix dérisoires et ce sont les artichauts inondés de fuel et les pêches lancées au Rhône.

C'est dans l'espoir de résoudre ces différents problèmes que les agriculteurs ont tenté de se grouper et de s'organiser.

Il existe d'abord des coopératives pour essayer de vendre où d'acheter en commun. Il existe des syndicats pour défendre les intérêts de telle production, c'est ainsi qu'un syndicat d'éleveurs va constituer une coopérative de vente du lait ou d'élevage des jeunes par exemple dans le but de spécialiser un peu plus leur travail. Il existe des groupements de producteurs dans un but analogue et toujours pour avoir plus de chances de s'imposer sur le marché. Il existe (peu) des G.A.E.C. (Groupements pour l'agriculture en commun). Tout ceci constitue des myriades de petits groupements, de petites associations (il y a 20 000 coopératives en France) dont certaines, mais peu, arrivent à être fédérées à l'échelon national.

A l'échelon départemental les Chambres d'agriculture sont censées créer des organismes d'aide technique et économique aux agriculteurs, et défendre les intérêts de ceux-ci.

Enfin, quelques syndicats regroupent les paysans du point de vue de leurs intérêts généraux : il s'agit de la grande F.N.S.E.A. et du C.N.J.A. qui ont comme souci principal de dialoguer avec le gouvernement. Le C.N.J.A. et surtout la F.N.S.E.A. représentent, en principe, grands et petits agriculteurs. Par contre, le comité de Guéret et le M.O.D.E.F. sont implantés dans les régions souvent déshéritées et apparaissent comme plus radicaux. Ils sont influencés par le P.C.F. Ils utilisent cependant des moyens de pure démagogie puisque le M.O.D.E.F., par exemple, « défend la petite exploitation familiale » qui est pourtant condamnée de façon inéluctable.

Mais ces tentatives de tenir par le biais des coopératives et des syndicats et groupements de producteurs sont en fait vouées à l'échec. A l'intérieur même de sa coopérative le petit paysan n'a pas voix au chapitre. Certes, juridiquement, jusqu'à présent sa voix égalait celle du gros propriétaire, mais en fait ce n'est pas lui qui décide.

L'Etat apporte une certaine aide aux agriculteurs dans la mesure où ceux-ci font pression sur lui. C'est ainsi que les manifestations de viticulteurs ont amené une protection des vins français et que les manifestations du 2 octobre ont déjà provoqué un arrêt des importations de porc. Les aides correspondent au besoin de maintenir une production réalisée pour 60 % par les petits agriculteurs. Elles ont un caractère très empirique, sont souvent contradictoires, souvent n'ont que l'aspect de vœux pieux. C'est ainsi que les coopératives bénéficiaient d'avantages. L'Etat ou plutôt les catégories professionnelles non agricoles financent pour 21 % le budget des prestations agricoles. Il subventionne des organismes d'aide technique ou économique : Centres de gestion S.I.C.A. (Société d'intérêt collectif agricole). etc.

Il aide la Caisse de Crédit Agricole qui prête aux agriculteurs à un taux très bas. Mais la forme d'aide essentielle consiste en une intervention sur les prix des produits agricoles.

Des offices ont été créés, qui en cas d'excédent de récolte en achètent et en stockent une partie. Ces organismes sont entre autres l'ONIC pour les céréales, la SIBEV pour la viande, la FORMA essentiellement orientée vers le soutien des prix des produits laitiers et de la viande.

Mais ces interventions, par leur définition même agissent sur les produits excédentaires, c'est-à-dire prinprincipalement les céréales, les betteraves, les produits laitiers et la viande bovine.

Notons qu'en ce qui concerne les betteraves, une charge supplémentaire est apportée par le fait que les excédents de sucre sont transformés en alcool.

Prévision des dépenses d'intervention pour l'organisation et la régulation des marchés agricoles au cours du Ve plan en millions de francs :

Céréales	6 750
Sucre	500
Fruits et légumes	183
Vin	180
Textiles	155
Pommes de terre	125
Oleagineux	125
Produits laitiers	3 200
Viande bovine	500
Viande porcine	45
Aviculture	150

Il faut pour apprécier ces chiffres noter que la production de céréales, **betteraves** (qui reçoivent la majeure partie des subventions) ne représentent que 14 % de la production agricole totale.

L'Etat subventionne donc essentiellement les grosses entreprises de la Beauce et de la Picardie, productrices de blé et de betteraves et dans une moindre mesure les producteurs de lait, de viande bovine, c'est-à-dire dans la plupart des cas de petits producteurs.

Ce procédé qui consiste en un soutien des produits excédentaires a pour première conséquence que ces produits demeurent excédentaires. D'autre part, il est plus intéressant pour les gros producteurs puisqu'une augmentation du prix joue alors sur de très forts tonnages produits avec une forte productivité.

En Bretagne, surproduction de poulets et de porcs

L'emploi des labels et des garanties de qualité assure aussi une protection commerciale des produits.

En outre, l'aide qui apparait donc déjà très limitée de l'Etat aux petits agriculteurs se joint à des facilités données par le gouvernement aux grosses entreprises pour tourner les lois. C'est ainsi que la Libby's — une conserverie géante filliale de la société américaine Sibanon est installée dans le Languedoc où elle bénéficie de grands travaux hydrauliques — si elle a été limitée par l'Etat français n'en possède pas moins beaucoup plus de terres que les lois sur le cumul foncier ne l'y autoriseraient et qu'elle a importé, lors de son démarrage, des produits destinés à des conserveries, contrairement aux lois.

On voit donc que trop faibles financièrement, possédant peu de moyens de production, les petits agriculteurs ne peuvent mettre en œuvre les moyens créés par le progrès technique. En raison de la dimension de leurs entreprises ils sont aisément noyés par des fluctuations trop amples des cours. D'ailleurs 250 000 agriculteurs travaillent ainsi comme ouvriers avec ce que cela implique de surexploitation, de transports et de fatigue en plus. Enfin, peu de jeunes agriculteurs peuvent rester dans leur village et 130 000 à 160 000 par an prennent, sans formation professionnelle, le chemin de la ville où ils auront de fortes chances de grossir les rangs des chômeurs.

Or, tout cela s'est l'état de choses dit « normal », c'est sur cet « équilibre » entre la démagogie, comme la loi d'orientation agricole de 1960 qui « défendait la petite exploitation agricole », les mesures qui prennent d'une main et souvent reprennent de l'autre, que se fonde l'agriculture française. Or, brusquement les agriculteurs se sont mis en colère. Quelle a donc été l'étincelle qui a fait exploser ?

C'est tout d'abord un point précis celui du porc pour la Bretagne. Le porc ne bénéficie que de peu de subventions depuis 20 ans. Avec l'entrée dans le Marché commun, les producteurs de viande porcine vont se trouver face à d'autres producteurs souvent mieux équipés et ils exigaient que le porc bénéficie lui aussi d'un soutien des prix.

Les mêmes bretons qui, au prix d'un sérieux endettement ont mis en place des « usines à poulet » souffrent des cours très bas de ceux-ci. Enfin, et surtout l'entrée dans le Marché commun va poser des problèmes d'adaptation à l'industrie française. Elle va avoir à supporter le choc de la concurrence étrangère. L'Etat souhaite supprimer l'aide apportée à l'agriculture : Il faut que celle-ci se suffise à elle-même. Pour cela il lui faut s'industrialiser, donc que les banques n'hésitent plus à investir, c'est-à-dire que les possesseurs de capitaux puissent contrôler, surveiller les coopératives. C'est ainsi qu'a été créé par ordonnance un nouveau type de coopérative: des coopératives à forme commerciale dans lesquelles les agriculteurs ne pourront pas détenir plus de 20 % des voix à l'assemblée générale. C'est dire qu'ils n'auront plus du tout voix au chapitre et que ceux qui détiennent l'argent auront seuls le pouvoir de décision. Une autre forme de coopérative est prévue c'est la société d'intérêt mixte agricole qui permettra « l'association des intérêts industriels et agricoles » ce qui tient de l'association du loup et de l'agneau. Si on ajoute que tout est prévu pour favoriser ainsi que pour contraindre les coopératives actuelles à prendre la forme dite commerciale, on peut conclure que les coopératives agricoles seront désormais livrées pieds et poings liés aux possesseurs de capitaux et que, plus encore qu'avant seules les gros agriculteurs, qui ont des capitaux pourront tenir, voir leurs bénéfices sérieusement augmentés. C'est ainsi que grâce au Marché commun les betteraviers vont pouvoir empocher des bénéfices accrus de 30 %.

C'est parce qu'ils sont conscients de tout cela, parce qu'ils se voient acculés à la ruine, jetés qu'ils sont en pâture à une concurrence qu'ils ne peuvent combattre, que les agriculteurs se sont mis en colère.

Valérie SEGUIN.

Suivez le bœuf, mais pas le cheval

Quelques accidents se sont produits à la suite de la consommation de viande hachée. La viande hachée peut, paraît-il, permettre la prolifération rapide de germes porteurs de maladie. On s'est ému et on recherche les responsabilités. « France-Soir » a rapporté les propos des spécialistes selon lesquels en l'occurrence la vétusté des abattoirs de Vaugirard serait la cause de l'accident dans la Région parisienne. La radio a contredit cette version et a rejeté la responsabilité de ce genre d'accident sur la ménagère qui soi-disant ne prend pas assez de précautions d'hygiène avec cette denrée. Et puis c'est de nouveau « France-Soir » qui prétend qu'il n'y a pas en France suffisamment de vétérinaires pour effectuer tous les contrôles nécessaires.

On est loin de la campagne de M. Missoffe il y a quelques années qui en demandant aux consommateurs de « suivre le bœuf » leur demandait instamment de choisir les bas morceaux qui, hachés, constituaient une denrée de premier ordre à un prix bien inférieur. En tous cas ce qui est lamentable c'est qu'à notre époque le consommateur puisse être la victime d'intoxications produites par la nourirture.

Là comme ailleurs, le premier responsable de ces accidents c'est le système capitaliste lui-même, c'est-à-dire l'économie mercantile qui vise au profit. Périsse le consommateur, pourvu que le produit se vende !

Les investissements pour construire des abattoirs modernes sont insuffisants, quand la viande commence à devenir impropre à la consommation on l'écoule au plus vite au lieu de la mettre au rebut. Et ce ne sont pas des contrôles vétérinaires, aussi nécessaires qu'ils soient, qui pourront mettre en échec la cupidité des charognards.

LUTTE DE CLASSE

Le numéro 8 de la « Lutte de classe », numéro d'octobre est paru.

Au sommaire :

- **La révolte des Noirs américains, un espoir pour toute l'humanité.**
- **La coexistence pacifique, plus court chemin vers la troisième guerre mondiale.**
- **Le mouvement trotskyste et le problème des démocraties populaires.**
- **« Reconstruire » la Quatrième Internationale.**

UNE NOUVELLE UNIVERSITE A BASE DE NUMERUS CLAUSUS

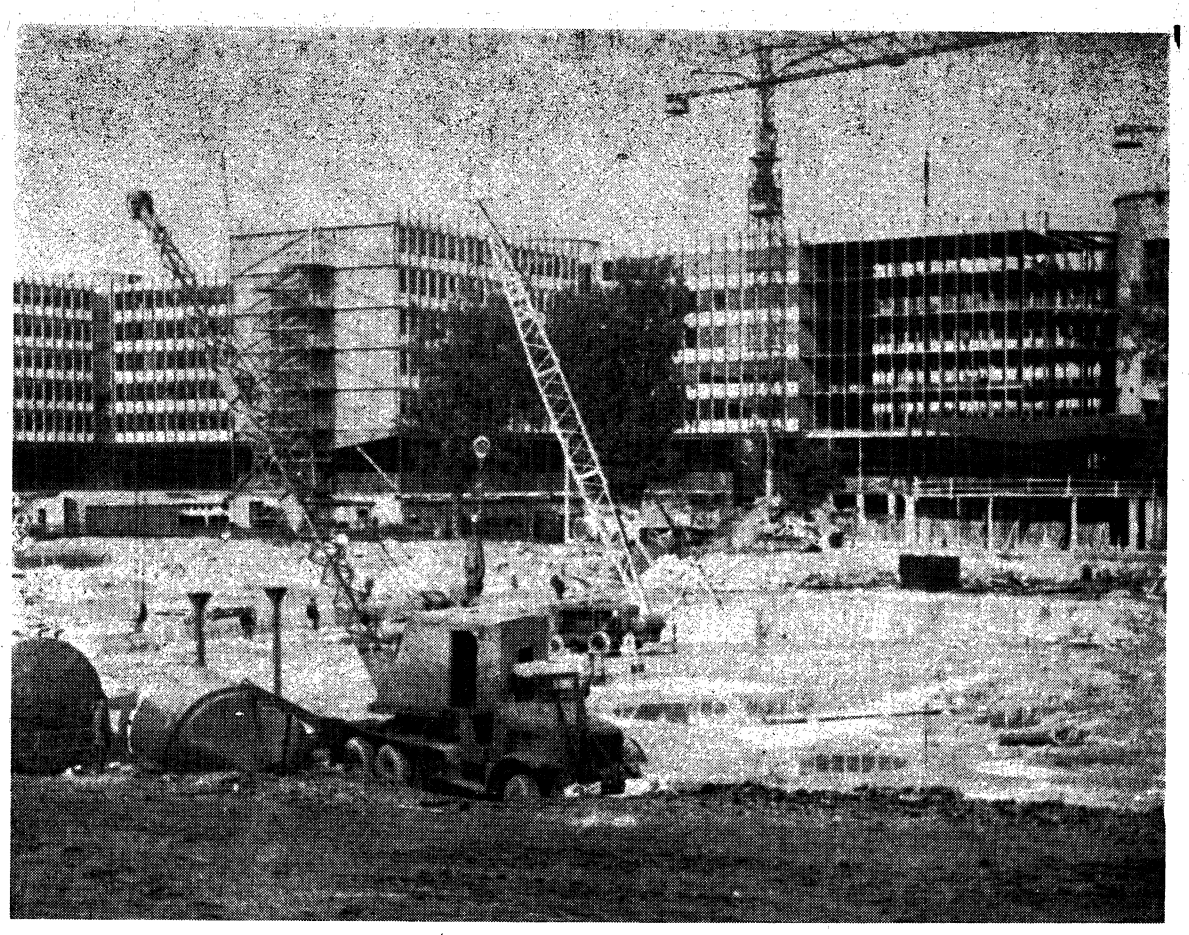

Un chantier de la Faculté des Sciences à la Halle aux vins

LA rentrée 1967 des Facultés, par l'ampleur des incidents qu'elle a suscités : retard sur l'entrée annoncée de quelques Universités submergées, renvois d'étudiants parisiens de Médecine en province..., et par l'ampleur des décisions gouvernementales annoncées : institution d'un examen d'entrée en Faculté pour 1968, marquera une date dans la vie universitaire d'après-guerre.

La « nouvelle » faculté de Médecine de Paris, déjà insuffisante lorsqu'elle fut terminée

Depuis des années déjà les rentrées universitaires se passent dans un désordre de plus en plus indescriptible. La vague scolaire, après avoir submergé le primaire, puis le secondaire, arrive depuis deux-trois ans dans l'enseignement supérieur. Les dizaines de milliers d'étudiants nouveaux qui rejoignent les centaines de milliers d'anciens sont, comme chaque année, orientés par des secrétariats squelettiques vers des constructions insuffisantes, des bâtiments neufs trop petits avant même d'être achevés. Avec le manque de place et la faiblesse de l'encadrement, ils écouteront des cours magistraux à plusieurs centaines entassés dans des amphithéâtres, ils connaîtront l'invraisemblable désorganisation des Travaux Pratiques, les longues queues aux Restaurants Universitaires et la lutte pour les places en Cités Universitaires qui épargnent les prix prohibitifs des « chambres pour étudiants » en ville. Mais cette année, pour la première fois, l'afflux est tel que les expédients habituels se révèlent insuffisants : des étudiants redoublants ne pourront assister aux T.P., les étudiants parisiens doivent s'inscrire en province, etc., etc.

Le gouvernement, face à une situation qu'il a volontairement laissé s'installer, vient d'apporter sa « solution ». M. Pompidou en voyage à Clermont-Ferrand, a présenté devant les doyens de Faculté de lettres ses « réflexions personnelles » et « les questions qu'il se posait à lui-même » sur la situation du milieu étudiant. Ses tourments ont apparemment rapidement trouvé solution puisque le lendemain, M. Peyrefitte, ministre de l'Education, confirmait l'instauration d'un début de sélection en 1968 pour « stabiliser » le nombre d'étudiants.

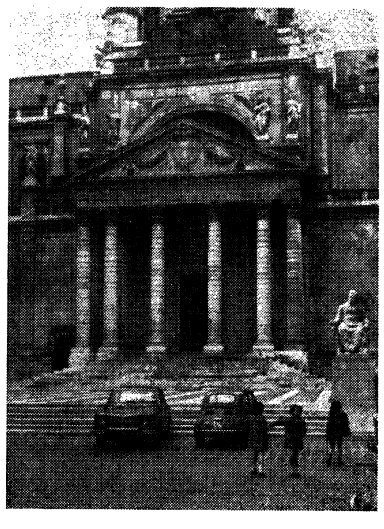

La Sorbonne construite par Richelieu, détruite par Pompidou

Pour ces messieurs du Gouvernement qui depuis des années multiplient les réformes, plus que les constructions (le plan Fouchet n'est que le dernier exemple), les solutions radicales semblent aujourd'hui à l'ordre du jour. On a trouvé... un examen d'entrée en Faculté facile la première année, puis de plus en plus difficile, qui va permettre de limiter le nombre d'étudiants.

Comment expliquer cette attitude ? Car depuis la deuxième guerre mondiale, les étudiants ont connu en France un régime relativement privilégié. L'expansion démographique naissante exigeait la formation d'un corps d'encadrement, surveillance et professorat ; et les classes d'âges peu nombreuses d'avant-guerre ou de la guerre se voyaient ainsi confier de lourdes tâches. L'offre était excédentaire. Il était à ce moment hors de question de fermer les facultés, et on se montrait peu exigeant pour les diplômes : un instituteur n'avait que ses deux bacs ,parfois un seul dans les départements déficitaires, un professeur de lycée parisien enseignait sans licence complète dans les classes terminales. Et ainsi, un certain nombre d'étudiants issus de la petite-bourgeoisie, fils d'employés et plus rarement d'ouvriers, pouvait, tout en travaillant ,poursuivre ses études, et réussir en 5-6 ans une licence qu'un étudiant fils de bonne famille et moyennement doué passait en 3-4 ans.

Par la force de la nécessité, l'enseignement réservé à une seule élite disparaissait, et un embryon de démocratisation apparut. Plus avec l'instauration des I.P.E.S. — permettant aux étudiants de poursuivre leurs études tout en étant payés pendant cette scolarité, s'ils acceptaient d'enseigner 10 ans — de même que dans certaines grandes Ecoles l'Etat assurait un pré-salaire pendant la formation des futurs cadres nécessaires.

Mais ce très relatif « âge d'or » des étudiants s'est terminé avec l'arrivée des classes nombreuses d'après-guerre ; l'augmentation est considérable, résultant de la conjugaison d'une forte poussée démographique et de l'augmentation du taux de scolarité. Et tout ce qui avait été seulement toléré sous l'empire de la nécessité est remis en cause. Le gouvernement se montre avare pour les nouvelles constructions scolaires ; il réduit, et parle de supprimer complètement les I.P.E.S. ; il vise à la création sélective d'un « enseignement long » auquel n'accéderait qu'une élite — on pense à celle fortunée mais on ne le dit pas encore ouvertement — (toutefois il en existe un bon exemple : les universités de qualité américaines et anglaises sont toutes payantes) et un « enseignement court » qui formerait des cadres moyens destinés à l'industrie : la licence se fait en deux ans, la spécialisation le plus rapidement possible.

Avec l'instauration d'une sélection doublée d'une orientation obligatoire, la boucle est bouclée. Quelles que soient les difficultés d'application des plans gouvernementaux : manque de crédits pour les nouveaux Instituts d'enseignement court où un quart des étudiants doivent se retrouver en 1970, etc., le gouvernement a commencé l'application de la réorganisation des facultés, il est décidé à poursuivre son chemin.

Quelles forces peuvent s'y opposer ?

Ni le corps professoral, souvent conservateur dans ses méthodes : partisan d'un « enseignement de qualité » qui actuellement éliminerait les étudiants obligés de travailler par ailleurs ; ni les étudiants dont la majeure partie vont chercher à faire partie de la minorité privilégiée. Quant aux étudiants obligés de travailler, ils ne représentent pas une force suffisante à elle seule pour s'opposer à pareille politique.

L'enseignement, quel que soit son niveau, prépare les cadres plus ou moins qualifiés de la société. Il ne peut, par conséquent être plus démocratique que cette société elle-même.

P. BERGER

Cercle Léon Trotsky

La prochaine réunion du cercle Léon Trotsky de Paris aura lieu

LUNDI 23 OCTOBRE 1967

Au Palais de la Mutualité, 14, rue Saint-Victor
Salle C - 1er étage. 20 h 30
sur le sujet suivant :

50e Anniversaire de la Révolution Russe

N.B. — Cette réunion n'est pas publique. Les invitations sont à retirer au siège du journal, à nos permanences ou à la librairie « La Nef de Paris », 25, rue des Boulangers, Paris-5e.

Une délégation devant le Parlement.

DES PETITIONNAIRES A L'ASSEMBLEE

GARE DE LYON. — Nous aurions dû être 200 à 300, de notre service à venir manifester devant le Palais Bourbon.

Nous espérions, quand même, réunir 25 à 30 cheminots du service régional EX.

Nous nous sommes retrouvés 6, même pas le bureau de notre sous-section technique « Bureaux EX », qui est de 10 membres.

Les promoteurs de ces simulacres de journée d'action, ceux qui les organisent comme ceux qui les suivent aveuglément, n'y croient même plus. Y ont-ils seulement vraiment cru une fois ?

Nous sommes donc parti à six, en métro de la Gare de Lyon à la Concorde. Aucun de nous ne sachant exactement où était le lieu de rendez-vous, c'est un flic de service qui nous l'indiqua.

Parvenu à l'entrée du métro « Chambre des Députés », nous y avons trouvé des barrières qui, de chaque côté de la rue, le long des trottoirs, formaient « couloir » pour canaliser les délégations. A mi-parcours de la rue, deux responsables syndicaux, une table, des enveloppes.

Après nous avoir demandé quelques renseignements statistiques : corporation, service, nombre de signatures, syndicats représentés, les « camarades responsables syndicaux » nous expliquent le fonctionnement de la petite comédie. On ne reçoit à la questure que deux personnes par délégation. Nos pétitions doivent être glissées dans des enveloppes. Pour faire nombre nous nous divisons en trois groupes de deux, avec, pour chaque groupe, une enveloppe et deux listes de pétition.

Nous repartons dans les « couloirs », jusqu'au bout de la rue.

Là, nous sommes pris en charge par trois flics en civil, chacun des trois groupes ayant le sien. Puis, trois par trois (1 flic + 2 délégués), avec un espace de 30 mètres environ entre chaque groupe, nous cheminons vers une petite place, vite traversée et nous atteignons les abords de la questure.

— « Mais ce soir quand il y aura des délégations plus importantes, ça ne va pas aller très vite avec tout ce cérémonial ! »

— « Les dispositions seront prises en conséquence », répond le flic en civil.

A l'entrée de la questure, nos anges gardiens nous remettent entre les mains d'autres anges gardiens, qui renouvellent les questions statistiques (mais cette fois vraisemblablement pour l'Intérieur).

Après avoir inscrit sur l'enveloppe, le nom du groupe parlementaire auquel nous désirons adresser notre pétition, on nous dirige vers l'huissier qui la recevra, en nous affirmant, avec courtoisie et bonne humeur, que notre commission sera bien faite à son destinataire.

— « Comptez sur nous, » dit-il.

— C'est-tout ?

— C'est tout ! »

Nos anges gardiens nous raccompagnent quelques mètres. Nous nous retrouvons tous les six sur le trottoir d'en face.

Il est 14 h 30 et il fait beau, très beau. Le retour, agréablement fait à pied à travers le jardin des Tuileries ensoleillé fut, pour nous, le seul aspect positif de cette « grande journée d'action » du mardi 10 octobre.

Faut-il en rire ou en pleurer ?

A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

C.A.F. - RUE VIALA. — Vendredi 6 octobre, les représentants des organisations syndicales prennent la parole dans la « salle de relaxe », près de la cantine et appellent le personnel à participer, nombreux, à la grande semaine d'action qui se fixe comme objectif la lutte pour l'abrogation des Ordonnances. En fait de lutte, les syndicats se contentent de faire circuler des pétitions qui devront être portées à l'Assemblée Nationale le jour du dépôt de la motion de censure.

Le 10 octobre nous sommes à peine une cinquantaine sur environ 7.500 employés à prendre le métro. Nous arrivons vers 14 h 15 devant l'Assemblée Nationale dont les abords sont pratiquement déserts. Gentiment, on nous indique des barrières derrière lesquelles nous nous rangeons, par groupes de cinq, chaque groupe étant porteur d'une enveloppe de pétitions. Après une courte attente, l'huissier de service prend les pétitions. Une femme demande: « Quelle garantie avons-nous que les pétitions seront transmises ? » On ne daigne pas lui répondre.

Il est alors 14 h 30, nous avons remis les pétitions, il ne reste plus qu'à attendre que les représentants syndicaux soient reçus par les parlementaires et nous rendent compte de leur « entrevue ». L'attente commence, longue, qui durera de 14 h 30 à 17 h. Des employés, écœurés, reprennent le métro. D'autres patientent, tout en manifestant leur mauvaise humeur. Un délégué à la brillante idée d'envoyer un télégramme aux députés. Il fait la quête, sans grand succès. Finalement, à 17 h, les bonzes syndicaux ressortent de l'Assemblée Nationale. Nous ne sommes plus qu'une vingtaine. Ils nous expliquent qu'ils ont été reçus par les groupes du P.C.F., de la F.G.D.S. et aussi de l'U.N.R. qui, bien que comprenant nos problèmes, ne pouvait rien faire.

A 17 h 15, la comédie est terminée, nous reprenons le métro, pas près d'oublier la journée revendicative du 10 octobre.

LA SEMAINE

TANDIS que, mardi 11 octobre, au sein de l'hémicycle, les députés discutaient de la motion de censure, les délégations venues des entreprises piétinaient devant le Palais Bourbon, attendant, des heures durant parfois, qu'on veuille bien les recevoir par groupe de deux ou trois personnes.

C'était là le moment le plus spectaculaire de, selon la formule de « l'Humanité », cette « journée de pointe » dans la semaine d'action et d'information organisée par la CGT et la CFDT contre les ordonnances. Dans les entreprises, les mots d'ordre les plus divers avaient été lancés. Ici, c'étaient des pétitions, ailleurs un débrayage, quelquefois, comme à Air-France, rien. La durée du débrayage variait d'une entreprise à l'autre, dans une même localité, quelquefois au sein d'une même entreprise, ainsi, la SEV, à Issy-les-Moulineaux, débrayait trois quarts d'heure, tandis que dans la même localité, l'imprimerie Desfossée, débrayait une heure ; ainsi encore, aux usines Chausson, à Gennevilliers, les travailleurs de l'usine G et de l'usine H étaient invités à débrayer deux heures vendredi soir, mais les travailleurs de chez Chenard, usine du même groupe, dont les bâtiments sont contigus, n'étaient pas appelés à se joindre à l'action. La CSF, à Levallois débrayait mardi, la SNECMA (Kellerman), la SEV, Desfossée jeudi, Chausson, Renault vendredi, tandis que l'on annonce pour cette semaine une grève du métro et des PTT.

Les organisations syndicales ne peuvent, plus ostensiblement, manifester leur refus de ne pas engager la lutte contre les mesures gouvernementales. Il y eut certes des débrayages dans beaucoup d'entreprises, en particulier dans la région parisienne. Certains ont été bien suivis, d'autres moins. Mais les réflexions désabusees maintes fois entendues, démontrent amplement que les travailleurs n'ont plus d'illusions à ce sujet.

DANS LES ENTREPRISES...

A LA REGIE RENAULT

BILLANCOURT. — Vendredi dernier, à l'appel des organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T., nous avons débrayé deux heures, de 8 h 30 à 10 h 30. Ce débrayage a été suivi de façons très diverses. Pourtant nous étions nombreux au carrefour Emile-Zola-Kermen ainsi qu'à la place Bir-Hakeim. Les mensuels, souvent reconnaissables à leur parapluie, étaient très peu nombreux. La raison en est simple : seuls une minorité de dessinateurs est sortie. Leurs camarades ont préféré « mettre des heures de côté » pour la lutte qu'ils mènent actuellement en tant que dessinateurs.

Après les distributions de chapeaux en papier, et la vente de sifflets à roulette, nous nous sommes rendus au rassemblement place Marcel-Sembat. Là, les orateurs C.F.D.T. et C.G.T. nous ont affirmé que ce mouvement était le prélude à d'autres luttes, que nous devions être prêts à nous battre jusqu'à l'abrogation des ordonnances.

Puis, le défilé dans les rues de Boulogne a commencé. Les ouvriers des usines de la localité se trouvaient là avec nous. A coups de sifflets à roulette et de slogans habituels très peu repris, nous avons tourné autour de la mairie de Boulogne où une délégation est allée porter la traditionnelle motion. Puis nous sommes rentrés à l'usine.

Nous avons participé nombreux à ce débrayage. Une fois de plus, nous avons montré à la Direction, et surtout aux organisations syndicales, que nous étions là, bien que sans illusions, aussi chacun était heureux de se voir nombreux dans la rue.

Mais les organisations syndicales n'ont su que nous proposer des sifflets à roulette.

A ISSY-LES-MOULINEAUX

LA S. E. V. MARCHAL

Cette « semaine d'action » n'a pas fait grand bruit à la S.E.V. Des pétitions étaient au programme de cette semaine et la C.G.T. a appelé dans un tract, diffusé la veille, à un débrayage de 3/4 d'heure en fin de journée le jeudi 12, « pour la défense des revendications et de la Sécurité sociale ». La C.F.D.T., arguant de désaccords sur les méthodes d' « unité » de la C.G.T., s'était abstenue de participer aux pétitions et au débrayage.

Cette « action » a été un fiasco complet. A peine une centaine de travailleurs ont débrayé (sur 3.500); quelques dizaines seulement se sont rendus au meeting qui se tenait à la mairie d'Issy avec la participation d'une centaine de travailleurs de la C.S.F. Les orateurs C.G.T. et C.F.D.T. ont promis « que l'action commencée allait se poursuivre »

Les pétitions ont été remises au maire de la localité qui a déclaré : « contre les ordonnances, je suis avec vous », mais a dit ne pas pouvoir réunir le Conseil municipal le lendemain, comme le lui demandait la C.G.T., afin de formuler un « vœu » pour l'abrogation des ordonnances !

Le responsable de la C.G.T. s'est déclaré satisfait d'avoir ainsi obtenu l'appui d'un deuxième élu de la localité, le député P.C.F. du secteur ayant également assuré les travailleurs de son soutien, au cours du meeting qui s'étaient tenu 1 heure plus tôt avec les ouvriers de l'imprimerie Desfossés et de quelques autres entreprises.

Forts de ces « appuis », les travailleurs peuvent maintenant dormir sur leurs deux oreilles...

A LA C.S.F.

ISSY-LES-MOULINEAUX. — *La semaine d'action contre les ordonnances s'est concrétisée à Guynemer par un débrayage d'une 1/2 heure à 1 heure en fin de journée, jeudi 12.*

Peu de camarades vinrent aux réunions organisées par les syndicats les jours précédents, à la sortie de la cantine — il est vrai qu'on nous convoquait non pour discuter, mais pour entériner.

Malgré cela, le débrayage fut bien suivi dans l'ensemble, et, des secteurs, qui traditionnellement débrayent peu, étaient présents.

Au meeting, à la Mairie, où nous avons retrouvé les travailleurs de la S.E.V., le maire d'Issy affirma qu'il déposerait un vœu dans le sens de l'abrogation des ordonnances à la prochaine réunion... à une date indéterminée... du Conseil municipal. Nous apprîmes aussi que d'autres usines d'Issy s'étaient rassemblées à la mairie... mais avant nous — Desfossés, C.G.R., F.R.L.E., etc...

Le représentant de la C.F.D.T. intervint ensuite ; et, s'il nous parla des ordonnances, trouva tout de même préférable de se lancer dans un morceau de bravoure, pour nous accuser d'abandonner les organisations syndicales, qui, affaiblies, n'ont plus d'influence... dans les discussions avec le patronat.

Beaucoup de travailleurs auraient préféré une autocritique.

Qui a préféré faire débrayer « Tous ensemble... », les unes après les autres, les usines d'Issy, et d'ailleurs ; qui ne proposent que des « grégrèves » aux travailleurs, avec comme sommet qu'une journée d'action symbolique, pour prier le patronat de s'asseoir autour d'un tapis vert ?

Qui ? Sinon les centrales syndicales, la C.F.D.T. entre autres.

En matière de démagogie, ce « syndicaliste » n'a pas manqué de toupet.

Pourtant les travailleurs sont mécontents ; ils le montrent, en répondant malgré tout comme ils l'ont fait jeudi, à des appels à l'action, tous le regrettent, trop vagues. Et si les centrales veulent vraiment tirer la leçon de la désaffection pour les syndicats, alors, qu'elles organisent vraiment la lutte et non de simples répétitions qui se multiplient sans jamais aboutir à une véritable générale...

(Extrait de la « V.O. Issy-les-Moulineaux ».)

D'ACTION :

DES PETITIONS...

DES DEBRAYAGES...

DES DELEGATIONS...

Une manifestation lors de la « Semaine d'action »

AU CREDIT LYONNAIS - Paris

Au Crédit Lyonnais Paris, la semaine d' « action » a été remarquable...

Les syndicats CGT et CFDT se sont contentés de distribuer des tracts au ton violent et qui ne manquaient pas de se terminer par : *« Employés, gradés, cadres, préparez-vous dans l'unité ».*

Il est vrai qu'un autre tract indiquait qu'il s'agissait d'une « semaine d'*information* et d'action ». Du côté « information » trois tracts en une semaine, ce n'est pas mal !

L'inaction des syndicats est d'au*tant plus inexcusable que le 26* septembre un meeting d'information avait eu lieu dans le hall du Siège avec trois quarts d'heure de débrayage.

C'est qu'il y a des problèmes pour les employés de banque : menaces sur le congé du samedi en particulier, et puis les 2,50 % d'augmentation au 1/9 n'ont absolument pas réglé le problème des salaires.

Pourtant les syndicats nous informent qu'une des ordonnances parue permet de déroger au décret d'application de la répartition des horaires par voie de convention collective, ce qui justifie leur inquiétude en ce qui concerne l'ouverture des guichets le soir, le samedi ou même le dimanche.

De toute manière, les employés du Crédit Lyonnais ont eu l'impression qu'on se moquait d'eux le 12 octobre, un tract ne titrait-il pas :

« Une seule issue : l'action ».

Pendant ce temps-là, deux mille employés de la Banque de France manifestaient devant le ministère des Finances. « Alors ! » ont demandé les employés qui étaient sortis le 25/9, « qu'attendons-nous pour les rejoindre ? »

Mais, aux yeux des dirigeants syndicaux, c'est sans doute un sacrilège de « mélanger » les problèmes des employés des différentes banques.

Ce n'est pas ce que pense le personnel qui sent (et peut-être encore plus en ce moment) que seule l'union peut lui permettre de lutter victorieusement contre les banquiers et le gouvernement.

A Levallois :

SORTIE ANTICIPEE D'UNE DEMI-HEURE

Pour les employés du Crédit Lyonnais - Levallois, le même problème du travail le samedi se posait. Les syndicats avaient prévu une sortie anticipée le mardi 10 en guise de protestation.

La décision de la semaine d'action venant après coup, les syndicats se sont volontairement limités au débrayage déjà prévu, bornant à cela leur riposte aux ordonnances.

Suivie à 65 % (la majorité des emyloyés débrayant sur le problème du travail du samedi), cette sortie anticipée n'a donné lieu à aucune tentative de réunion du personnel pour discuter et l'informer.

En fait, à Levallois comme au siège, les syndicats ont voulu « marquer le coup » en appelant à un débrayage limité.

Levallois, ce n'est pas si loin de Paris, et les syndicats auraient pu au moins appeler à un débrayage commun et réunir le personnel.

Mais, là aussi, il vaut sans doute mieux, dans l'esprit des bureaucrates syndicaux, diviser la lutte.

On ne sait jamais, s'il prenait l'envie aux employés de banque en se voyant nombreux de renouveler l'expérience de la grève de trois semaines de 1957 ?...

A LA C.S.F. (Levallois)

LEVALLOIS. — *Mardi 10 octobre, nous sommes environ 150, sur près de 3.000, à nous retrouver au meeting. Les orateurs des syndicats nous remercient d'avoir répondu à leur appel. Puis ils donnent lecture d'une résolution demandant aux députés de voter la motion de censure « afin de faire échec aux ordonnances ». Enfin, on nous demande d'accompagner les délégations porteuses de pétitions à l'Assemblée nationale.*

Devant la Chambre des députés, nous ne sommes qu'une vingtaine (ce qui signifie qu'une partie importante des délégués n'a pas jugé utile le déplacement). Nous arrivons vers 17 h 30, nous rangeant sagement derrière les barrières qui nous attendent. Une délégation qui sort nous dit que les députés ne reçoivent plus après 17 h 30. Il ne nous reste plus qu'à faire la queue, pendant une bonne demi-heure, pour remettre les pétitions à M. le concierge de l'Assemblée nationale qui les prend avec politesse et indifférence. Puis c'est le départ. La mascarade est terminée

MAIS QUELS RESULTATS ?

A LA POLYMECANIQUE (Pantin)

Pantin. — *A part le tract quotidien, « la semaine d'action » à la Polymécanique à Pantin s'est traduite par un débrayage d'une heure le vendredi 13 octobre, de 9 heures à 10 heures. Jeudi soir d'ailleurs, les ouvriers ne savaient pas qu'il y aurait un appel, et presque tous avaient déjà enterré la semaine d'action. A tort car le lendemain matin un tract leur faisait savoir la bonne surprise. Beaucoup, y compris des militants ou sympathisants du P.C.F., n'apprécièrent pas cette méthode de lutte et envisageaient de ne pas débrayer. Mais au dernier moment, ce fut le désir de manifester son mécontentement qui l'emporta. Environ les 2/3 des ouvriers débrayèrent, et ce fut quand même un succès. Un dirigeant syndical prit la parole. Il fit état des réponses négatives de la Direction aux revendications posées au C.E. la veille, dit pourquoi le débrayage se plaçait aussi dans le cadre de la semaine d'action, et se félicita du résultat. Un camarade intervint ensuite en posant les questions suivantes :*

1) Pourquoi la revendication d'augmentation de salaire était-elle fixée à 4 % seulement, alors que sans mouvement c'est ce qui était accordé dans l'année, et que le patron lui ne s'était pas contenté de 4 % d'augmentation de ses profits dans l'année.

2) Pourquoi revendiquer la semaine de travail de 42,5 heures, alors que la moyenne de l'année passée en était très voisine, et que l'augmentation des cadences depuis, menaçait de licenciements si la production devait rester la même ?

3) Pourquoi avoir fait débrayer certains mardi, d'autres jeudi, et la Polymécanique vendredi ? N'était-ce pas mieux tous ensemble ?

4) Est-ce que pour faire échec au gouvernement et au patronat, il n'était envisagé que des pétitions ou des débrayages d'une heure ? « N'allions-nous pas nous aussi nous fâcher comme les paysans ? »

5) Les confédérations syndicales étaient-elles décidées quand les travailleurs seraient prêts, à organiser la grève générale illimitée ?

Il fut répondu à cela que 4 % c'était en plus des augmentations habituelles, et 42,5 heures c'était une étape vers les 40 heures. Qu'il était envisagé des actions de plus grande envergure et que si la grève générale n'était pas rejetée elle n'était pas facile à réaliser. Il fut proposé de se tenir prêt à répondre à d'autres actions, ce qui fut jugé entériné par quelques acclamations.

De petits groupes ensuite se formèrent où la discussion alla bon train jusqu'à 10 heures, heure à laquelle tous reprirent le travail.

COMITES DE DEFENSE DE LA SECURITE SOCIALE

L'étiquette ne garantit pas le contenu

POUR lutter contre les ordonnances, on a vu fleurir dernièrement dans les usines, des « Comités de défense des Institutions sociales » ou « de défense de la Sécurité Sociale ». Comités qui pourraient faire illusion si l'on s'en référait à la seule étiquette pour en juger le contenu. Nous livrons ici l'exemple de l'un d'eux.

A la Polymécanique, à Pantin, entreprise qui emploie environ 1.500 travailleurs, fabrique les moteurs de « Mobylette », ce fameux Comité manifesta sa première activité par un tract-pétition dont le texte était une désapprobation énergique des textes de l'ordonnance concernant la Sécurité Sociale, exigeant son abrogation et se chargeant d'informer du mécontentement des assurés sociaux, les différents ministères intéressés.

Le Comité appelait à signer ce tract : « Les signataires en dehors de toute considération politique, s'engagent à participer à toutes formes de protestation et d'action visant à rapporter cette inqualifiable réforme, et à lutter ensemble, pour l'amélioration de la Sécurité Sociale en affirmant vigoureusement que ce sont les représentants des assurés et des travailleurs en général, et eux seuls qui sont habilités à décider aussi bien de sa gestion que de la répartition des fonds », précisait le texte.

Suivaient une série de signatures gravées sur stencil et ronéotypées, séparées par différents noms d'organisations en en-tête.

« ... Ce ne sont pas les signatures, « CGT », « CFDT », « CGC », « CE », « FMS », « MFRP », « Club sportif », « délégués employés, agents de maîtrise et cadres », « Parti communiste » et « personnalités » (sic), qui remplaceront jamais la représentation démocratique réelle des travailleurs de la Poly. La quantité ne remplace pas la qualité », écrivait le bulletin « Voix Ouvrière » de cette usine à ce propos.

La deuxième manifestation de ce comité fut un deuxième tract, s'intitulant : « Poursuivons l'action », ce qui était bien révélateur du type d'action envisagée par ce comité. A part l'annonce de la constitution d'un bureau, l'essentiel était de souhaiter qu'un grand nombre de salariés participe aux délégations à l'Assemblée nationale, le jour du débat parlementaire.

Et pour couronner le tout, un tract signé cette fois-ci « les sections syndicales CGT — CFDT — CGC » nous apprenait qu'elles décidaient « de saisir le Comité de défense des Institutions sociales, constitué à la Polymécanique, pour déterminer ensemble les formes d'action à proposer à tous les travailleurs ».

Tout cela n'a bien entendu rien à voir avec un comité qui serait l'émanation réelle des travailleurs de la Polymécanique. D'ailleurs, un tel comité n'appellerait pas les travailleurs à le suivre, mais à décider eux-mêmes des actions à entreprendre. Soyons sûrs à ce moment-là, que ce n'est ni aux pétitions ni aux délégations ou « semaine d'action » que les travailleurs se fieraient pour faire réellement échec au gouvernement. Car cela fait bien longtemps que nombre d'entre eux ont compris que seule une offensive décidée, coordonnée à l'échelle nationale et illimitée, peut leur donner satisfaction.

Liste des entreprises où parait une "Voix Ouvrière"

Nous ne pouvons faire paraître des informations de toutes les entreprises où paraissent des « Voix Ouvrière ». Toutefois, nous en communiquons la liste complète pour que ceux qui seraient plus particulièrement intéressés par l'une d'entre elles puissent nous en faire la demande.

En voici la liste :

AERONAUTIQUE :
SNECMA Kellermann — Paris XIIIe
SNECMA — Gennevilliers
HISPANO-SUIZA — Bois-colombes (Seine)
SUD-AVIATION — Courbevoie

AUTOMOBILES :
BERLIET — Lyon-Vénisieux
CHAUSSON — Gennevilliers (Seine)
CHAUSSON — Asnières (Seine)
CITROEN — Usines Levallois et quai de Javel
PANHARD — Paris
GENEVE — Ivry (Seine)
PEUGEOT — Sochaux
RENAULT — Billancourt, 4 bulletins correspondant à différentes sections de l'usine
R.N.U.R. — Général
R.N.U.R. — Bâtiment C
R.N.U.R. — Bureaux
R.N.U.R. — Département 37
SFA (Indenor) — Dijon
RENAULT — Flins

METALLURGIE :
Aciéries et Forges de la Loire C.A.F.L. Saint-Chamond
BABCOCK WILCOX — La Courneuve
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE — Saint-Nazaire
F.R.L.E. — Longuic-les-Dijon
OLIER — Clermont-Ferrand
NEYRPIC — Grenoble
BOURGOGNE ELECTRONIQUE — Dijon
BRONZAVIA — Courbevoie
CABLES DE LYON — Lyon
C.I.T. — Paris-15e
Cie des COMPTEURS de Montrouge (Seine)
LA POLYMECANIQUE — Pantin
C.S.F. — Levallois (Seine)
CSF — Issy-les-Moulineaux
THOMSON — Gennevilliers (Seine)

CHIMIE ET CAOUTCHOUC :
KODAK — Vincennes
RHONE-POULENC — Vitry (Seine)
ROUSSEL UCLAF — Romainville (Seine)
Raffinerie ANTAR — Donges (Loire-Atlantique)
L'OREAL — Aulnay-sous-Bois
MICHELIN — Clermont-Ferrand
MICHELIN — Bourges
RHODIACETA — Lyon-Vaise

SERVICES ET DIVERS :
AIR-FRANCE — Ateliers Orly-Nord (Seine)
AIR-FRANCE — Blanqui, Paris-13e
ASSISTANCE PUBLIQUE (Hôpital Necker — Enfants - Malades
ASSURANCES GENERALES — Siège Paris
ASSURANCES GENERALES — Drouot
CAISSE CENTRALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES — rue Viala, Paris-15e
CHEMINOTS — Gare de Lyon
Imprimerie DESFOSSES — Issy-les-Moulineaux
CREDIT LYONNAIS — Siège central Paris
CREDIT LYONNAIS — Levallois
CAISSE REGIONALE DE SECURITE SOCIALE PARISIENNE — Rue de Flandre, Paris.
B.N.P. — Paris.
NOUVELLES MESSAGERIES DE LA PRESSE PARISIENNE — Paris
QUAIS ET DOCKS — Marseille
CHEMINOTS — Gare du Nord — La Plaine-Landy
URBAINE ET LA SEINE — Paris
MINES — Bassin du Douaisis - Mine d'Aniche
MAVILOR - Saint-Chamond

Etudiants et ouvriers japonais contre la guerre au Vietnam

Le départ de M. Sato, Premier Ministre japonais, pour le Vietnam du Sud, a été marqué par de violents heurts qui ont fait, le 9 octobre à Tokyo, un mort et 745 blessés.

Cette visite pouvait faire sortir le Japon de son expectative vis-à-vis du conflit vietnamien. Jusqu'ici, bien que lié aux USA par un traité de sécurité, le Japon avait montré une prudente réserve vis-à-vis de l'intervention américaine. Malgré la présence de bases américaines sur son territoire, la bourgeoisie japonaise n'a pas envoyé de contingents militaires au Vietnam, comme l'ont fait la Corée, la Nouvelle Zélande et Formose.

Déjà M. Sato avait été blâmé pour s'être rendu récemment chez le maréchal Tchang Kai Chek à Formose. Sa politique avait été blâmée de plus en plus ouvertement même par les modérés de son propre parti.

Les manifestants du 9 octobre, mobilisés par l'organisation étudiante de gauche Zengakuren, au nombre de 4.500 environ, rassemblés à l'aéroport, ont essayé d'empêcher M. Sato de prendre l'avion pour Djakarta (Indonésie), sa première étape.

Les quatre heures ont été extrêmement violentes. A coup de bouteilles, de bâtons, de pierres, les étudiants dont certains étaient casqués, épaulés par 600 ouvriers syndicalistes, ont mis le feu à des voitures de police, se sont emparés des cars pour les utiliser à charger les 2.500 policiers du service d'ordre. Un étudiant âgé de 19 ans est mort écrasé entre deux voitures.

Des manifestations ont eu lieu en divers points de l'aéroport, ce qui a considérablement perturbé le trafic aérien intérieur et international.

La police a fait 150 arrestations parmi les opposants à la guerre du Vietnam.

Le 13 octobre, 4000 étudiants des Zengakuren ont manifesté à nouveau dans les rues de Tokyo contre la guerre au Vietnam et l'actuel voyage de M. Sato. La police a procédé à 8 arrestations.

De semblables manifestations ont eu lieu à Osaka et Kyoto. Ce sont ces mêmes étudiants Zengakuren qui avaient été à l'avant-garde des émeutes de juin 1960, à Tokyo, au cours desquelles une étudiante trouva la mort ; dirigées contre le renouvellement du traité de sécurité nippo-américain il avait abouti à l'occupation partielle du parlement par les manifestants malgré les imposantes forces de police qui le protégeaient.

Depuis le début de la guerre du Vietnam les Zengakuren s'y sont opposés, manifestant entre autres contre des bases de fusées Polaris, occupant l'aérodrome militaire de Henada près de Tokyo. La lutte actuelle n'est que le prolongement de leur action.

M. A.

La Zengakuren manifeste contre la guerre au Vietnam

VOIX OUVRIERE
29, rue de Château-Landon, Paris X^e
Abonnement 6 mois : 10 F au nom de Maurice Schrœdt.
C.C.P. Paris 9424-78.

Directeur de publication : M. SCHRŒDT
Distribué par les N.M.P.P.
Imp. « E.P. », 232, r. de Charenton, PARIS-12^e

Aux Etats-Unis à quand la grève contre la guerre

Cette année, le syndicat « United Automobile Workers » (UAW) a choisi de s'attaquer à Ford à l'occasion du renouvellement des conventions collectives.

Les fonds de grève devant permettre aux 160.000 ouvriers de la firme de soutenir dix-huit semaines de grève.

La précédente grève, dirigée contre la General Motors, avait eu pour conséquence une réduction de 10 à 5 milliards pour un trimestre, du revenu national américain.

C'est dire la puissance que possèdent entre leurs mains les dirigeants du syndicat U.A.W. contre le patronat. Or, le mercredi 4 octobre, à la suite d'un message reçu du Département de la Défense, le syndicat U.A.W., par la bouche de son président Walter Reuther, vice-président de l'A.F.L.-C.I.O., donna son accord pour la réouverture de certaines usines de la compagnie, en dépit de la grève :

« Afin de faire face à la pénurie grandissante de pièces destinées aux véhicules militaires américains au Vietnam ».

Alors que les dirigeants du mouvement noir se déclarent ouvertement solidaires de la lutte du peuple vietnamien, les leaders de l'U.A.W. aident ouvertement leur impérialisme à écraser un petit peuple qui ne veut que sa liberté.

L'organisation des structures syndicales de l'A.F.L.-C.I.O., qui regroupe dans les U.A.W. tous les travailleurs de l'automobile, concentrent la quasi-totalité des pouvoirs entre les mains d'un très petit nombre de bureaucrates patentés à la mentalité d'hommes d'affaires.

Laissons parler Georges Meany, leader de l'A.F.L.-C.I.O. depuis 1955 :

« A parler franc, aime-t-il répéter,. nous autres, syndicalistes américains, aimons le système capitaliste. Nous entendons bien, naturellement, le préserver dans nos efforts visant à améliorer le niveau de vie des travailleurs en améliorant le système lui-même. Mais nous n'entendons pas l'abandonner pour des chimères ou quelque fantaisie idéologique concoctée par ceux qui ne comprennent pas les besoins et les aspirations réels des travailleurs ».

Et il n'hésita pas à féliciter le président Johnson : « d'avoir prouvé au monde que notre pays n'est ni vacillant du point de vue politique ni faible du point de vue militaire ».

La grève a repris à Ford, mais les chars américains auront pourtant leurs pièces de rechange au Vietnam. La classe ouvrière américaine, elle, ne pourra s'émanciper qu'en rejetant à la suite des Noirs, l'union sacrée avec son impérialisme, et les organisations qui la trahissent en appliquant cette politique.

M. AUREL.

PERMANENCES

● PARIS :

V^e arrondissement : Café « Le Petit Cardinal », 29, rue Monge. Métro : Cardinal-Lemoine, **tous les samedis, de 15 à 17 h.**

X^e arrondissement : au siège de VOIX OUVRIERE, le **samedi de 16 h à 20 h, 29,** rue Château-Landon, Paris-10e.

XIe arrondissement : Café « Au Rendez-vous des Chauffeurs », 33, av. Philippe-Auguste, le **mercredi, de 17 h 30 à 19 h.**

XIIIe arrondissement : Café « A l'Autobus - Chez Maxime », 117, avenue d'Italie. Métro : Maison-Blanche, le **jeudi, de 17 h 30 à 19 heures.**

XIVe arrondissement : Café Champagne, 127, avenue du Général-Leclerc. Métro : Porte d'Orléans : **le mercredi, de 18 h 15 à 19 h 15.**

XVe arrondissement : Café « Au Métro », place Balard, **tous les jeudis, de 17 h à 19 h.**

XVIIIe arrondissement : Café « Le Souterrain », 47, boulevard Ney. Métro : Porte de Clignancourt, **le mardi, de 17 h 30 à 19 heures.**

● BANLIEUE :

ASNIERES. — Café « Le Cadran », place Voltaire, **le mercredi de 18 h à 19 h.**

AULNAY-S/BOIS. — Café « Le Commerce », 8, bd Gallieni (place de la Gare), **tous les vendredis de 18 h à 19 h.**

BOULOGNE - BILLANCOURT. — Café « Le Phénix », 115, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres (angle rue du Clamart, face au marché), **jeudis, de 18 h à 19 h,** au lieu **de 17 h 30 à 19 h.**

MONTREUIL. — « Le Tourangeau », 20, rue Gallieni (métro Croix de Chavaux), **le jeudi, de 17 h 30 à 19 h.**

LEVALLOIS. — Café « Au Terminus du Métro », (angle quai Michelet - rue A.-France), **tous les mercredis, de 17 h 30 à 19 h.**

● PROVINCE :

BESANÇON. — « Café le National », quai de Strasbourg, **tous les jeudis de 17 h à 19 h.**

BORDEAUX. — Café « Le Régent », cours Victor-Hugo, **tous les vendredis de 17 h à 19 h.**

LYON. — Café « Le Clos Vert », 113, rue de la Guillotière (face église Saint-Louis), le **samedi, de 17 h à 20 h.**

— Café « Les Etats-Unis », 137, avenue du Pr-Beauvisage, Lyon-8e, **le mercredi, de 18 h à 19 h.**

BRIVE. — Café du Musée, boulevard du Salan, **tous les jeudis, de 17 h à 19 h.**

CLERMONT-FERRAND : « Bar du Square », place des Carmes-Déchaus, **les jeudis, de 17 h à 19 h.**

DIJON. — Café « La Renaissance, rue Chabot-Charny, **tous les vendredis, de 18 h à 19 h 30.**

GRENOBLE. — « Café d'Autrans », 5, cours Berriat, **tous les jeudis, de 17 h 30 à 19 h.**
— Café « Le Normandy », place Grenette, **tous les jeudis, de 15 à 17 heures.**

LILLE. — Café « Le Saint-Michel », place Philippe-le-Bon, **tous les mercredis, de 15 h à 16 h 30.**

MARSEILLE. — Bar de la Treille, 15, place J.-Guesde (pl. gare), **les jeudis 19 octobre et 2 novembre de 18 h à 20 h.**

ROUEN. — Café « Le Bretagne », place du Vieux-Marché, **tous les vendredis, de 17 h 30 à 19 h 30.**

SAINT-CHAMOND. — Bar-restaurant Marius Russias, 4, rue Gambetta, **les vendredis 20 octobre et 3 novembre de 18 h 30 à 19 h 30.**

SAINT-ETIENNE. — Café « Ambiance-Bar », 2, rue des Tréfileries, **les jeudis 19 octobre et 2 novembre de 15 h à 16 h.**

SAINT-NAZAIRE. — Café « Paris-Sports », place Marceau, **le samedi, de 16 h à 17 h.**

SOCHAUX. — Café de la Gare, **samedi 28 octobre, de 13 h à 14 h.**

TOULOUSE. — Café « Le Béarn », place Saint-Michel, **tous les vendredis, de 18 h à 19 h 30.**